



Aviron Sport Choletais

Fiche d'inscription

2024/2025



Base Nautique « Eric Robin », port de Ribou
49300 Cholet
avironcholet@gmail.com

- 1^{ère} adhésion Adulte 1^{ère} adhésion Mineur
 Renouvellement Adulte/ Mineur. **N° de licence :**

Nom : Prénom :
 Sexe : (M / F) Date de naissance :/...../.....
 Adresse :
 Ville : Code Postal :
 Téléphone : Mail :

Permis : A (moto) - B (voiture) - C (camion) - D (transport en commun) - BE (remorque >750 kg) - Aucun
 Profession : Collégien Lycéen / Étudiant Retraité

Personne(s) de la même famille étant déjà inscrite à l'ASC :

Pour les Mineurs	Père	Mère
Nom, Prénom		
Adresse (si différente de celle de l'enfant)		
Téléphone		
Situation de famille (Rayer les mentions inutiles)	Célibataire – Marié - Divorcé	Célibataire – Mariée - Divorcée
Mail		

AUTORISATIONS

Pour les enfants mineurs, les autorisations reprises ci-dessous doivent être obligatoirement remplies :

- Je soussigné(e) père/mère/ responsable légal de
- autorise à pratiquer l'aviron et les activités annexes au sein de l'ASC.
 - autorise / n'autorise pas, le club de l'ASC à prendre des photos et des vidéos de et à utiliser ces images à des fins de communication (presse, réseaux sociaux...)
 - autorise / n'autorise pas les autorités médicales à pratiquer les interventions jugées nécessaires sur la personne de en cas d'accident
 - autorise / n'autorise pas, à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par le club de l'ASC y compris les véhicules personnels des entraîneurs ou de toute autre personne du Club et des parents éventuels qui accompagneront ces déplacements. Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre le club de l'ASC en cas d'accident.
- Si je n'autorise pas, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.**

Fait à Le Signature du responsable légal de l'enfant

Tout adhérent :

- S'engage à respecter toutes les règles de sécurité, et toutes les consignes ou instructions délivrées par les entraîneurs et dirigeants.
- Déclare savoir nager et s'immerger (pour les mineurs déclaration signée par les parents) : « Je déclare savoir nager plus de 25 mètres et m'immerger sans problème »
- Déclare avoir pris connaissance de l'assurance complémentaire I.A. Sport + proposée par la FFA
Si souhait d'y souscrire, obligation de télécharger le coupon MAIF (disponible sur le site internet du club) et de le transmettre complété au club.
- autorise - n'autorise pas, le club de l'ASC à utiliser directement ou indirectement mon image sur tout support et par tout moyen en relation avec la promotion de la pratique de l'aviron et du club de l'ASC.
- Doit fournir la **1^{ère} année un certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'aviron" pour les loisirs ou de "non contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition" pour les compétiteurs** (y compris pour les loisirs qui souhaitent participer à des randonnées ou des compétitions en catégories "Master" ou "Open"). **Ce certificat est valable 3 ans.**

Lors d'un renouvellement de licence, vous devez répondre au questionnaire santé QS-Sport et fournir au club une attestation suivant modèle de la Fédération. Si une réponse OUI sur le questionnaire, fournir un certificat médical.

- Votre licence vous sera adressée directement par la Fédération Française d'Aviron par Email. L'inscription au club de l'ASC, ainsi que la licence FFA 2024-2025, sont valables du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Fait à Le Signature

MONTANT DES COTISATIONS SAISON 2024/2025

Licences Annuelles	
<input type="checkbox"/> Benjamins J11, J12 (nés en 2014 et 2015) / <input type="checkbox"/> Minimes J13, J14 (nés en 2013 et 2012)	160€
<input type="checkbox"/> Cadets J15, J16 (nés en 2010 et 2011) / <input type="checkbox"/> Juniors J17, J18 (nés en 2008 et 2009)	200€
<input type="checkbox"/> Séniors / Adultes (à partir de 2007)	250€
<input type="checkbox"/> Indoor	210€
<input type="checkbox"/> Membre actif	55€
Licence Découverte (pas de compétition possible)	
<input type="checkbox"/> La séance Découverte 1 journée	15€
<input type="checkbox"/> Découverte 7 jours (1 semaine)	42€
<input type="checkbox"/> Découverte 30 jours (1 mois)	75€
<input type="checkbox"/> Découverte 90 jours (3 mois)	115€

Le paiement peut se faire en **3 fois**.

Pour les **familles** (sur licence annuelle uniquement) : 25% de réduction à partir de la 2^{ème} licence (la moins chère)

Sur présentation du **Pass nouveau choletais** : 1 initiation gratuite sur l'eau.

Fiche à compléter en y joignant :

- La première année (année N), un **certificat médical** attestant l'aptitude à la pratique de l'aviron en compétition, ou en loisir, valable **3 saisons consécutives** - Attestation Questionnaire Santé pour les années suivantes N+1 et N+2
- Une photo d'identité
- Le bordereau MAIF Option Complémentaire **daté et signé** (si souhait d'y souscrire).
- Le montant de la cotisation annuelle

Réservé au club : Type de licence :

	Montant	N°	Encaissable le
Chèque 1			
Chèque 2			
Chèque 3			
Virement			